

Le flop du cours DE CITOYENNETÉ

▶ La DH a enquêté dans toutes les grandes villes du pays et le nouveau cours ne semble pas vraiment rencontrer de succès

▶ C'est déjà la semaine prochaine que le nouveau cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté (EPC) débutera dans les écoles primaires du pays. La DH a mené l'enquête dans les écoles communales des plus grandes villes du pays pour savoir si le nombre d'inscrits était à la hauteur du ramdam qu'il a causé ces deux dernières années. Résultat : des chiffres variables allant de 0,1 % à 15 % selon les régions, avec une moyenne autour des... 8 % ! Oui, tout ça pour ça.

ALORS, COMMENT expliquer un tel naufrage (même si, il faut le rappeler, ce cours n'a pas été créé dans le but d'attirer des élèves, mais par obligation, suite à une décision du Conseil d'État) ? Du côté des parents, on pointe surtout du doigt le manque d'informations de la part des écoles. "Les parents ont reçu les formulaires le jour de la rentrée et beaucoup devaient rendre leur décision une semaine plus tard. Ils n'ont pas tous eu le temps de bien réfléchir à leur choix. De plus, nombreux disent qu'ils n'étaient pas au courant du contenu du cours. C'est pour quoi ils ont préféré ne pas prendre de risque", regrette Joëlle Lacroix, de la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel (Fapeo).

Autre explication : la mauvaise image du cours d'EPC ou cour de citoyenneté, autrefois appelé cours de rien. "Ce terme est resté dans la tête des gens. C'est une erreur. De notre côté, nous l'avions qualifié de cours

de tout, tellement le référentiel mis en place était ambitieux...", poursuit M^{me} Lacroix, en ajoutant que des parents ont aussi pu faire le choix de l'équilibre, sachant que tous les enfants auraient de toute façon droit à une heure d'EPC par semaine.

RESTE TOUT DE MÊME un côté positif : "Le choix pour le cours d'EPC semble avoir convaincu davantage les parents de jeunes qui entrent en 1^{ère} année du primaire. C'est une bonne nouvelle pour l'avenir de ce cours et cela montre que certains ont tout de même tenu à faire le choix de la nouveauté". Chez les enseignants par contre, on grince encore des dents. "À trois jours à peine du début, c'est encore le chaos dans les écoles, il a été impossible pour les directeurs de faire une grille horaire sans savoir combien d'élèves opteraient pour l'EPC. Certains ne savent donc pas encore s'ils risquent ou non de perdre leurs heures", s'inquiète Masanka Tshimanga, du SLFP-Enseignement.

RESTE MAINTENANT à savoir quelle sera la situation dans nos écoles dès lundi prochain. L'impact de l'arrivée de l'EPC sur les grilles horaires ne devrait pas se mesurer au nombre d'inscrits mais à la capacité des directeurs à faire face à ce bouleversement. Croisons aussi les doigts pour que l'administration puisse prendre en compte ses erreurs afin de ne plus les refaire l'année prochaine, quand le cours arrivera dans les écoles secondaires.

Romain Demoustier

La dernière
HUMEUR

Si le faible nombre d'inscrits au cours de philosophie ou de citoyenneté peut sembler surprenant, il est, en réalité, on ne peut plus logique. Car, premier point, contrairement à ce que semblait penser l'ex-ministre de l'Enseignement Joëlle Milquet, qui paraissait avoir fait du succès de ce cours une affaire personnelle, l'objectif de l'EPC n'a jamais été de toucher le plus d'élèves possible. Il est à l'origine là pour que les élèves ayant choisi une dispense au cours de religion ne restent pas les

LA FAIBLE PARTICIPATION AU COURS DE CITOYENNETÉ ? LOGIQUE !

bras ballants pendant que leurs petits camarades sont en classe. Deuxième point, la position prise par Carlo di Pascale dans sa volonté d'obtenir, via le Conseil d'État, une dispense du cours de religion pour sa fille, est loin d'être partagée par tous les parents. Tous les sondages menés dans les écoles depuis deux ans l'ont montré : ils restent attachés à la religion et à la morale. Les résultats de l'enquête de la DH se retrouvent dans la continuité de ces coups de sonde. Dernier point, beaucoup semblent avoir trouvé qu'une heure d'EPC était suffisante pour leur enfant. Un partage du temps très intelligent à mettre au crédit de Joëlle Milquet. Et c'est d'ailleurs sur cet aspect précis que pourrait bien résider toute la réussite de l'idéal de l'EPC : rassembler pour une heure tous les élèves autour de valeurs communes, tout en leur laissant le choix, pour la seconde, d'affirmer leurs convictions personnelles.

PAR ROMAIN DEMOUSTIER

XPRESSO

Carlo di Pascale

À l'origine du recours auprès du Conseil d'État

"Je regrette la pagaille dans les écoles, mais pas le résultat"

1 Êtes-vous content d'avoir réussi à bousculer à ce point l'enseignement francophone ?

"Je veux tout d'abord préciser que, personnellement, je ne voulais pas d'un cours de

citoyenneté. Mon idée était juste de pouvoir avoir le droit d'avoir une dispense et ne pas suivre de cours de religion.

J'avoue qu'aujourd'hui, je regrette que les profs soient bousculés à ce point pour cette réforme, mais pas le résultat final."

2 C'est-à-dire ?

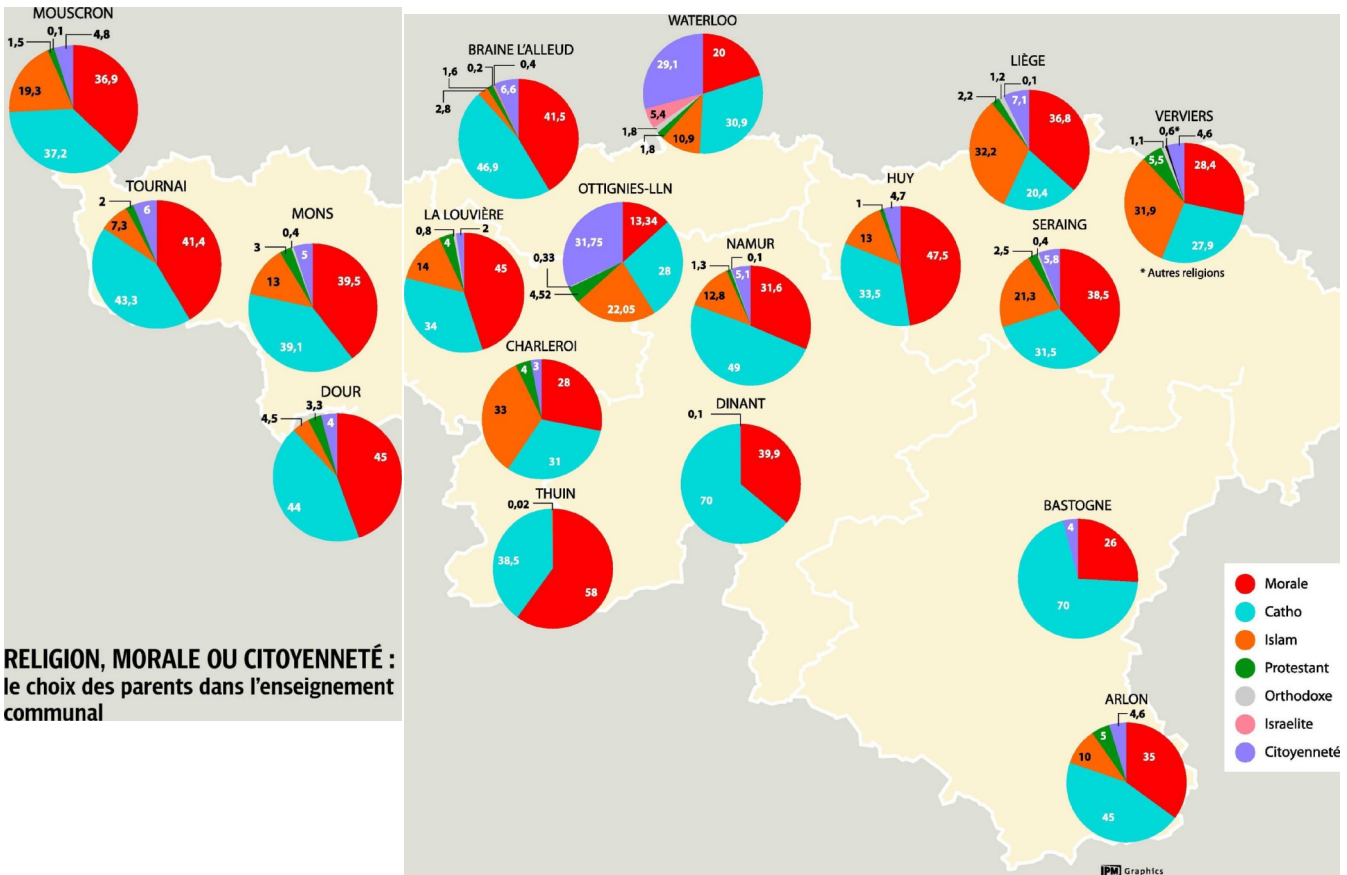
"Je pense qu'il est important que les jeunes puissent aujourd'hui avoir cette heure de cours tous ensemble, et continuer de prendre la religion ou la morale s'ils le désirent. Le

programme du cours d'EPC est intéressant et son apprentissage ne peut qu'être bénéfique pour les enfants."

3 Est-ce que vous ressentez une certaine animosité de la part des enseignants ?

"Pas du tout ! On m'a même demandé d'intervenir dans un cours de neutralité qui leur était destiné ! Au-delà de ça, je pense que, comme c'est le cas pour toutes les professions, on doit pouvoir s'adapter et fonctionner avec son temps."

Interview > R. D.



COURS DE RELIGION : la capitale coupée en deux

► Pour la spécialiste bruxelloise des religions
Caroline Sagesser, la double fracture
religieuse et socio-économique au sein de la
capitale se renforce et sera le défi à résoudre

► Voilà des années que les spécialistes parlent du Croissant pauvre pour évoquer la zone concentrant la majeure partie des habitants précarisés financièrement dans la capitale, un territoire comprenant le bas de Saint-Gilles, de Molenbeek et Schaerbeek, les Marolles et Laeken. S'il faut rester prudent en analysant les chiffres du nombre d'inscrits dans les écoles communales bruxelloises commune par commune que la DH a obtenus, ceux-ci pourraient confirmer une tendance déjà observée : la ville est de plus en plus coupée en deux. Il y a d'abord les communes à l'ouest du canal (Berchem, Jette, Koekelberg, Ganshoren, Molenbeek et Anderlecht) et le bas de Bruxelles-Ville et Schaerbeek, des zones en cours de paupérisation. Il y a ensuite les autres communes, aux indices socio-économiques plus élevés. C'est un des enseignements que l'on pourrait tirer, selon Caroline Sagesser qui, en tant que chercheuse à l'observatoire des religions et de la laïcité de l'ULB, étudie les évolutions du fait religieux en Belgique. Cette dernière en est d'ailleurs persuadée : la gestion de la recrudescence du fait religieux et la pauvreté sont les deux défis à relever pour la Région bruxelloise.

Cette fracture dont il est fait référence est en tout cas à prendre au sens large, une entité très pauvre comme Saint-Josse se trouvant par exemple à l'est du canal. À no-

ter aussi le taux de 60 % d'inscriptions aux cours de citoyenneté à Uccle. Un chiffre aussi impressionnant qu'unique en Belgique qui s'explique, selon l'échevine de l'Enseignement Joëlle Maison (Défi), par sa politique active d'initiation à la philosophie. Entretien avec Caroline Sagesser.

Que constatez-vous en analysant le fait religieux en Belgique ?

"Dans les années 60' et jusqu'à la fin du 20^e siècle, il y a eu un fort processus de sécurisation. Depuis les années 2000, il y a un regain du religieux."

C'est-à-dire ?

"On remarque un intérêt des autorités publiques pour la gestion du fait religieux. Il y a la prévention de la radicalisation islamique ou la gestion de la fête du sacrifice. En raison des migrations, ou encore de l'arrivée des fonctionnaires européens, une série de religions, comme l'orthodoxe ou la protestante, sont plus dynamiques. C'est un phénomène observé dans toutes les grandes villes."

Comment cela s'explique-t-il ?

"Les gens cherchent du sens et des aspirations, et il y a un manque de souffle au niveau des grands idéaux non religieux."

A Bruxelles, il y a une grosse demande pour des écoles islamiques.

"Il faut rappeler que cela ne concerne que trois écoles en Belgique contre un nombre très important du

côté des écoles catholiques. Néanmoins, si 50 % des élèves sont inscrits dans une école catholique, 5 % des Belges vont encore à la messe. Il y a un décalage important entre les écoles catholiques, fréquentées par des élèves de toutes les confessions, et les écoles islamiques. Ces dernières participent à une logique de l'entresoi."

Les 62 % et 47,4 % d'inscrits en religion islamique à Berchem et Jette indiquent-ils l'arrivée d'une nouvelle population dans ces communes ?

"Il faut être prudent avec les chiffres. Certains parents n'inscrivent pas leurs enfants dans la commune où ils habitent et il s'agit des chiffres des écoles de l'enseignement officiel où les musulmans sont probablement plus nombreux. J'ai peur de m'avancer, mais il semble que le fameux Croissant pauvre a vécu et qu'il y a une sorte de fixation d'une frontière invisible le long du canal. Les communes à l'ouest sont toutes de plus en plus pauvres. S'il y a là une concentration de musulmans, c'est parce qu'on sait que le chômage et la pauvreté les touchent plus."

Un danger pour la mixité ?

"Quand il y a un certain taux de musulmans dans une école, on constate que la population non-musulmane va ailleurs. Mais ce que je dis toujours, c'est que si combattait autant le chômage qu'on s'applique à contrôler les mosquées, on permettra de faire évoluer la mixité sociale."

Julien Thomas

